

[Texte]

had the qualification period in, to not be available for further work.

I do not know if that is a motivational factor or whether it is because, as he explained early on, the more lucrative work or the greater hours were available in the season. That is why I think your idea about hours is one that is worth looking at. You may be aware that in 1977...

**The Chairman:** Can you wrap up, Mr. McCreath? You just have about 20 seconds left.

**Mr. McCreath:** I will just briefly point out that the last time the entrance requirement was increased in 1977, a couple of years later the government did a study. What they found in that study—and I quote from it:

When the 10 to 14 week variable entrance requirement was introduced in 1977, 87% of the people affected in the Atlantic provinces found the two extra weeks needed to qualify, 40% of those affected elsewhere found the up to six weeks they needed.

In other words, the experience was that there was a tendency to find the extra work when it was made available. That report, by the way, was signed by a gentleman called Lloyd Axworthy. It was the previous government's experience and maybe he could at least have a chance to comment briefly.

**The Chairman:** I will give you 30 seconds to respond.

**Mr. Allmand:** Read the whole report there, Peter.

**The Chairman:** Order, please. I want to let the witnesses respond to the last comment.

**Mr. Robichaud:** The general tendency is that if you make the program tougher for people all of a sudden... The implied factor is that there is some abuse, people get lazy and so on and so forth.

I will tell you one thing. In the construction industry there is no such thing as the wages getting better or worse. For most they are good wages and there is no way in my mind that a guy is going to sit at home collecting \$300-odd dollars on UI when he can be out there working at \$15 or \$16 an hour. The psychology or the incentive not to work for me in the type of industry we are in is very tedious and very—

**The Chairman:** Thank you very much. Unfortunately, we are out of time. On behalf of the committee I thank you for appearing, gentlemen.

[Traduction]

beaucoup de gens avaient tendance à ne pas être disponibles pour travailler, une fois qu'ils avaient accumulé la durée de travail les rendant admissibles.

Je ne saurais dire s'il s'agit d'une question de manque de motivation ou encore si, comme il l'avait expliqué plus tôt, le phénomène était attribuable au fait que les heures de travail étaient plus lucratives et plus nombreuses durant la saison. C'est pour cette raison que j'estime que votre idée au sujet de l'accumulation des heures en est une qui mérite que l'on s'y arrête. Vous savez peut-être qu'en 1977...

**Le président:** Pouvez-vous terminer votre intervention, monsieur McCreath? Il vous reste environ 20 secondes.

**M. McCreath:** Je vais simplement signaler brièvement que, quelques années après le dernier resserrement des critères d'admissibilité, en 1977, le gouvernement a fait une étude. Les constatations ont été les suivantes, et je cite:

Après l'introduction du critère variable d'admissibilité de 10 à 14 semaines en 1977, 87 p. 100 des personnes touchées dans les provinces de l'Atlantique ont réussi à trouver les deux semaines supplémentaires qu'il leur fallait pour être admissibles et, ailleurs, 40 p. 100 de ceux qui ont été touchés ont trouvé jusqu'à six semaines de travail supplémentaire pour assurer leur admissibilité.

Autrement dit, on a constaté que les gens avaient tendance à trouver du travail supplémentaire dans la mesure où il y en avait. Et je signale en passant que ce rapport a été signé par un monsieur qui s'appelle Lloyd Axworthy. C'est donc ce qu'a pu constater le gouvernement antérieur et on pourrait peut-être donner aux témoins l'occasion de commenter ce que je viens de dire.

**Le président:** Je vais vous accorder 30 secondes pour réagir.

**M. Allmand:** Il faudrait lire le rapport au complet, Peter.

**Le président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Je voudrais permettre aux témoins de répondre au dernier commentaire.

**M. Robichaud:** On a généralement tendance à croire que si les critères du programme sont soudainement resserrés... c'est en raison du fait qu'il y a des abus, que les gens deviennent paresseux et ainsi de suite.

Je vais vous dire une chose. Dans le secteur de la construction, il n'y a pas de grandes fluctuations de salaire. Pour la plupart des travailleurs, les salaires sont bons et je ne vois pas comment un type qui pourrait gagner entre 15\$ et 16\$ de l'heure resterait assis dans son salon pour toucher quelque 300\$ d'assurance-chômage. À mon avis, dans notre secteur, on peut difficilement prétendre que les gens ne sont pas motivés à travailler...

**Le président:** Je vous remercie. Malheureusement, le temps est écoulé. Au nom du Comité, je vous remercie de votre témoignage, messieurs.